

L'UNION MEDICALE

DU CANADA

Revue Medico-chirurgicale paraissant tous les mois.

RÉDACTEUR : LE DR. GEORGE GRENIER.

Vol. IV.

JUIN 1875.

No. 6.

TRAVAUX ORIGINAUX.

De l'organisation du Bureau de Santé.

LETTRE A A. B. LAROCQUE ECR.,

Officier de Santé.

Monsieur le docteur,

J'ai lu dans l'*Union Médicale* votre correspondance au sujet de la question sanitaire. Je suis heureux de reconnaître que Son Honneur le Maire de Montréal recherchera les meilleurs moyens d'améliorer l'état actuel des choses. Aussi devons-nous l'aider dans cette œuvre.

Après mûre réflexion, j'ai l'honneur de vous soumettre ce mémoire concernant l'organisation et les devoirs d'un Bureau de Santé. Ce n'est qu'après avoir considéré le plus grand bien qui peut en résulter pour la ville de Montréal, que je me suis décidé à vous transmettre mes vues sur ce sujet. Je regarde comme un devoir pour tout médecin d'aider ceux qui sont donnés à la ville comme officiers de santé dans l'exercice de leurs fonctions, et de leur suggérer les meilleurs moyens pour améliorer la condition sanitaire de la cité.

Le 11 Mars dernier, il y avait une assemblée publique dans la salle de l'Union St. Joseph, au sujet de l'état sanitaire de la ville. Il y a été proposé une motion qu'il est bon de se rappeler, vu qu'elle contient une suggestion qui ne pourrait que tourner à l'avantage de la société. Voici cette motion : Proposé par M. le Dr. Séraphin Gauthier, secondé par M. P. H. Roy :

“ Que le Bureau de Santé soit composé de médecins dont un ou deux représenteront chaque quartier de la ville, ce qui porterait le nombre des officiers de Santé à neuf ou dix-huit. L'initiative des mesures nécessaires à l'assainissement et à l'hygiène de la cité seront